

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 66211

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MAZIANE KHTADJA

Date de naissance : 10/10/81

Adresse : Malil 11 N° 11 quartier de

Hôpital de Casablanca

Tél. : 0661993301 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Soumaya CHERQAOUI
CARDIOLOGUE
Bd. Med Bouafi Rue 12 N° 10
Cité Jamila II Ben M'sik
Casablanca - Tél. 05 22 56 60 77

Date de consultation : 20 JUIN 2020

Nom et prénom du malade : MAZIANE KHTADJA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 JUIN 2020	CS ECG	-	30000 F	Dr. Soumaya CHERRI CARDIOLOGUE Bd. Med Bouafit Rue 12 N° 10 Cité Jamila II Ben M'sik Casablanca - Tel. 05 22 56 60 77

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie MUL CHRAIBI MOU 59, Bd. Berrechid Tunis		522,8 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

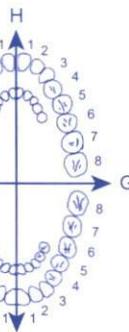
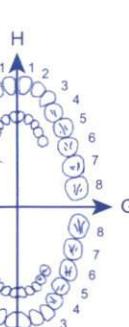
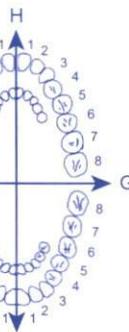
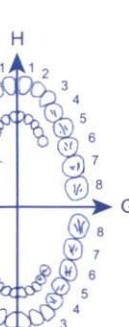
AUXILIAIRES MEDICAUX

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	H B G	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT N°:

1259179

UT. AV.:

0 9 2 1

PPV

3 9 3 0

39,30

PPV :

20,00

Exp :

N° Lot :

LOT N°:

1259179

UT. AV.:

0 9 2 1

PPV

3 9 3 0

39,30

LOT N°: 1268411

39,30

UT. AV.:

0 9 2 1

PPV

3 9 3 0

39,30

የፌዴራል

001

83,10

BM

PPU: 49,50 DH
LOT: 19F18/B
EXP: 06/2022

PPU: 49,50 DH
LOT: 19E15/B
EXP: 05/2022

20,80

20,80

20,80

20,00

PPV :

Exp :

N° Lot :



Docteur Soumaya CHERQAOUI
CARDIOLOGUE
Maladies du Coeur et des Vaisseaux



Explorations cardio-vasculaires
Echo Doppler Cardiaque
Echo Doppler Vasculaire
Holter tensionnel / rythmique
Epreuve d'effort

Bd Mohamed Bouafi, Rue 12, N° 10
Cité Jamila II Ben Msick - Casablanca
Tél / Fax : 05 22 56 60 77
E-mail : chersou4@yahoo.com

Casablanca, le

12 0 JUIN 2007

che LOT N° : 1268411
UT. AV. : 39,30 P.P.V 39 30

LOT N° : 12684751
UT. AV. : 39,30 P.P.V 39 30

MARZIANE KHADIJA Total = 522,8 Dh

$$39,30 \times 3 = 117,90 \text{ DH}$$

83 DH 10

x 300

$$20,80 \times 5 = 104$$

Pharmacie Mouad
CHRAIBI Mousad
59, Bd. Berrechid, Ain Chock
Casa - Tel: 0522 44 99 14

$$49,60 \times 2 = 99,20 \text{ DH}$$

Bxu stox 8 (P) x 200H x 83 H

Dr. Soumaya CHERQAOUI
CARDIOLOGUE
Bd. Med Bouafi Rue 12 N° 10
Cité Jamila II Ben Msik
Casablanca - Tel: 05 22 56 60 77

Prochain rendez-vous le

3/4 CPS

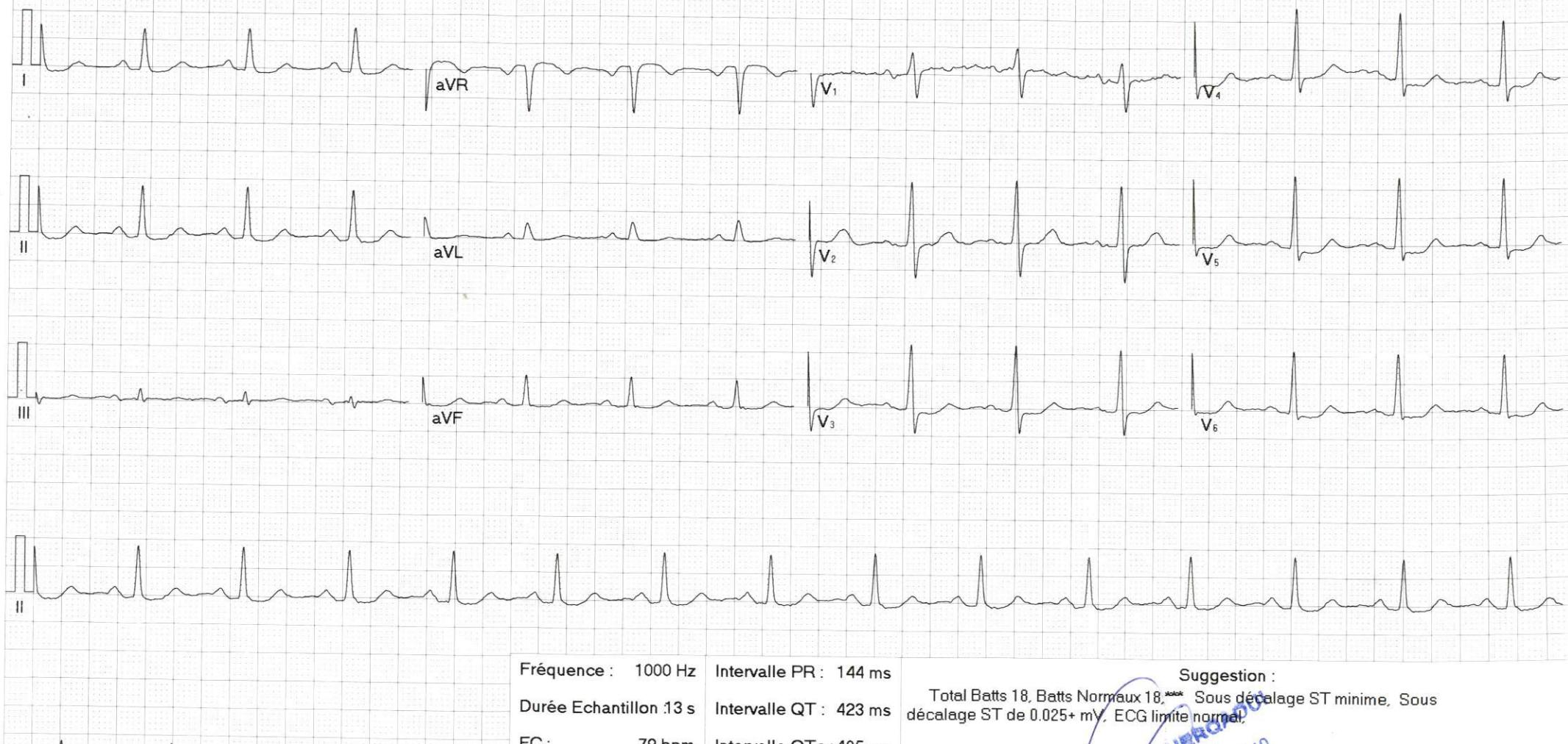
x 30M

ECG

DR CHERQAOUI SOUMAYA

NOM:MAZIANE KHADIJA ID : Sexe : Age : Date :20-6-2020

10mm/mV 25mm/s



Fréquence : 1000 Hz Intervalle PR : 144 ms

Durée Echantillon : 13 s Intervalle QT : 423 ms

FC : 79 bpm Intervalle QTc : 485 ms

Durée P : 111 ms Axe P : 31.2°

Durée QRS : 117 ms Axe QRS : 33.3°

Durée T : 276 ms Axe T : 61.7°

Suggestion :

Total Batts 18, Batts Normaux 18.** Sous décalage ST minime, Sous décalage ST de 0.025+ mV, ECG limite normal.

Dr Soumaya CHERQAOUI
CARDIOLOGUE
DU MED SOUAIFI Rue 12 N° 10
Rue Jamia II Ben Makk
Tunisie Tel: 09 22 76 60 77

Signature Médecin: